



Fiche N° 5

**Assainissement énergétique durable d'un bâtiment communal
fonctionnel existant**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Fonds climat et énergie

fce@mev.etat.lu

Réservé au Ministère
Dossier numéro MECB :

Avis important :

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.

Par la présente fiche annexe au formulaire de demande « Partie porteur de projet » sont indiqués les **aspects financiers** et les **spécifications techniques** pour la réalisation d'un assainissement énergétique durable d'un bâtiment communal fonctionnel existant. Elle est à remplir par la personne responsable du projet.

Référence légale : « Loi modifiée du 15 décembre 2020 relative au climat »

1. Informations sur le bureau d'études

Nom du bureau
d'études :

Personne de contact :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Code Postal :

Localité :

2. Informations concernant le bâtiment

Adresse :

Code Postal :

Localité :

Type de
l'infrastructure :

Année de
construction :

Surfaces logements :

m²

Surfaces fonctionnelle :

m²

3. Coûts selon devis

Les coûts sont à indiquer hors tva.

Coûts des travaux : €

Coûts de la ventilation : €

4. Déclarations

Le (la) soussigné(e) déclare :

1. **avoir pris connaissance des dispositions du guide pratique** (entre autre de la disposition que le bâtiment sera construit tel que décrit dans la documentation fournie) ;
2. avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente fiche annexe comme complète, à savoir que **la fiche est dûment remplie et que les annexes énumérées ci-après sont concluantes.**

Fait à :

le :

Signature et cachet du déclarant (ou signature digitale) :

5. Annexes

(annexes jointes à la présente demande)

Décision officielle de la commune, du syndicat intercommunal ou de l'établissement public/d'utilité publique portant sur la réalisation du projet

Autorisation de bâtir (si existant)

Résumé reprenant les mesures à mettre en œuvre avec devis détaillé, descriptif des matériaux utilisés, structure des éléments de construction modifiés

Description de la ventilation indiquant la puissance du ventilateur, le rendement global, le rendement du système de récupération de chaleur